



Droit du gerant en liquidation judiciaire

Par **micka_old**, le **26/06/2007** à **18:13**

Bonjour

je suis je suis en redressement judiciaire
j'ai créer une holding pour acheter une sarl
j'ai realiser un emprunt avec la holding
puis suite a un impayé j'ai fait un emprunt avec la sarl
il y a de forte chance que la sarl soit mis en liquidation judiciaire
je suis caution pour les deux emprunts
etant gerant de la holding et de la SARL quel sont les rique pour moi
et quel sont mes droits

Merci
Cordialement
Micka